

COMMUNE DE GERMIGNY DES PRES

Compte rendu de la séance du conseil municipal du 22 septembre 2016

Fiche de présence :

Nom prénom	Présent	Nom prénom	Présent	Nom prénom	Présent
BERTHON Patrick	X	DUBUS Jean	X	PERONNET Mireille	X
BOULLIER Jean Pierre	X	GESSAT Gilbert	X	SCHEEPERS Annick	AE
CALLEGARI Isabelle	X	GUYONNET Jean Pierre	X	THION Denis	X
CHEVALLIER Philippe	X	HEMELSDAEL Philippe	X	THUILLIER Philippe	X
DUBUC Gérard	X	MAGNIN Chrystèle	X	VOISE Yannick	X

Secrétaire de séance : Gilbert GESSAT

ORDRE DU JOUR

1. Désignation secrétaire de séance

2. Validation compte-rendu du Conseil Municipal du 6 juillet 2016

3. Réunions extérieures

• Communauté de Communes :

i. Conseil communautaire :

1. Point d’avancement sur la fusion : le cabinet OMNIS a remis un rapport listant les différents points à harmoniser : fiscalité, compétences, personnel. Le nom de la future Communauté de Communes sera « CC Val de Sully » et aura son siège à Bonnée. Pour le nombre de conseillers communautaires, il est proposé un schéma dérogatoire à 44 conseillers permettant une meilleure représentativité des petites communes que le schéma de droit commun. Dans le cadre de la fusion, le conseil municipal de Germigny décide d’opter pour un accord local dérogatoire de la répartition des sièges. Sur ce schéma, la commune aura 2 conseillers titulaires au lieu de trois actuellement. Délibération 2016-29
 2. Le projet de vidéo-protection : deux sociétés (INEO et EIFFAGE) ont répondu à l’appel d’offres et ont été auditées. L’offre finale est demandée pour fin septembre.
 3. Centre aquatique : les travaux se poursuivent normalement. L’espace bien être est en cours.
 4. Travaux d’aménagements de la zone artisanale de la Jouanne à Ouzouer sur Loire seront engagés prochainement. Il s’agit d’améliorer l’accès par des travaux de voirie.
- SIRIS : Une réunion de pré-rentree en août a permis de noter que les effectifs sont en légère baisse (moins de 300 élèves, contre un peu plus de 300 l’an dernier). Il reste encore quelques impayés cantine/garderie dont certains de longue date malgré de nombreuses relances. Pour la rentrée scolaire, des consignes ont été renforcées pour la sécurité. Un plan de prévention et secours est mis en place par les enseignantes de Germigny.
 - SEA : Une réunion sera prévue courant octobre. Le relevé de compteurs est en cours. Le réservoir a été nettoyé cet été. Les installations électriques sont en cours de contrôle.

- SIBB : Une réunion « sur le terrain » a eu lieu début août afin d'expliquer la mise en place des banquettes permettant de réduire la largeur du lit de la rivière l'été et d'augmenter le débit pour éviter la prolifération d'algues. Seulement une partie du marché initialement prévu a été réalisée et servira de test pour les prochains travaux. A noter début septembre une pollution de nature organique en raison d'un dysfonctionnement au niveau de l'épandage d'une société maraîchère située en amont. Problème rapidement résolu, seuls quelques poissons morts à souligner.
4. réunions commissions depuis le dernier conseil municipal:
- culture-associations : le 15 octobre, sera organisée la dernière animation dans le cadre du contrat Objectif Zéro Pesticide avec Loiret Nature Environnement. A 14h : inauguration de l'hôtel à insectes à l'école, 14h30 : conférence/débat : mon jardin au naturel, 16h remise des prix des maisons fleuries.
 - fleurissement : la commission s'est réunie pour le choix des récompenses des maisons fleuries et celui du fleurissement communal automne/hiver.
 - communication : le bulletin du 3è trimestre 2016 va être distribué prochainement ainsi que le bulletin de la CCVOF.
 - urbanisme : les réunions PLU du 13 juillet et du 8 septembre dernier ont permis de recenser les surfaces existantes (et leur destination). La prochaine étape consiste à rencontrer les personnes publiques associées (DDT, DREAL, service URBA...) pour leur présenter le travail effectué afin de lancer le projet d'aménagement et de développement durable (PADD).
 - Travaux d'accessibilité : deux entreprises ont répondu à l'appel d'offres pour les travaux de mise en accessibilité des toilettes et sanitaires de l'école, les salles des fêtes et du conseil, cantine en option (Bouhours et Les Germignons). Les commissions travaux et appel d'offres réunies proposent de retenir l'entreprise les Germignons pour un montant total de 4 149,23 €HT (base 2 688,99 + option 1 460.24) Délib 2016-33
5. projets & travaux en cours :
- Eclairage route de St Martin: la réception de l'éclairage a été réalisée courant septembre. Le redémarrage du chantier pour l'enfouissement des réseaux est prévu dernière semaine de septembre pour mise en service le vendredi 7 octobre (ou repoussé au jeudi 13 octobre), ce qui occasionnera une coupure d'électricité le jeudi 13 octobre prochain.
 - Chemin de la Noue : les travaux de voirie et d'éclairage sont terminés.
 - Grand Clair : les jeux sont installés et contrôlés (il reste à prévoir une protection sur l'angle des parpaings ainsi que sur les brandes de la clôture du riverain), le parcours culturel est mis en place, les tables et bancs sont montés sous le préau. Il reste à recevoir les buts de hand. Mireille Peronnet informe le conseil de la mise à disposition des plaquettes du parcours culturel du grand clair par l'office de tourisme.
 - La commune a formulé une demande d'étude de sécurité routière du bourg auprès de la DDT. Une longueur d'environ 500m (comprise entre les routes de Châteauneuf, St Benoît et St Martin) sera analysée par un cabinet extérieur et un audit sera réalisé. Le montant : 6 000€ HT, pris en charge à 50% par le Conseil Départemental, soit reste à charge de 3 000€ HT pour la commune. Délib 2016-30
 - Une demande est en cours auprès de l'ADEME pour éventuellement réaliser un diagnostic de l'éclairage public qui est vétuste à certains endroits de la commune (surtout au Mesnil).

6. Délibérations :

- Une bande de terrain (2m de large) appartenant à Mme Beaufort le long du chemin du cimetière est en emplacement réservé sur le POS. Il avait été décidé de l'acquérir afin d'élargir ultérieurement le chemin. Conformément à la délibération 2016-16, les délaissés ou emplacements réservés seront acquis par la commune au prix de 2,5€. Cas présent, 2 parcelles :
 - n°AC 321 : 42m², soit 105€
 - n°AC 322 : 66m², soit 165€
 - montant total 270€ Délib 2016-32
- tarifs 2017 : les tarifs 2017 sont présentés. Délib 2016-31

7. Informations diverses :

- Le chemin des manteaux sera interdit au +3,5t (sauf autorisés) afin d'éviter les poids lourds sur l'aire de camping-cars
- Départ des locataires du logement communal au 30 septembre. Quelques menus travaux d'entretien (peinture extérieure, lambris buanderie) seront à réaliser par l'employé communal. Le logement sera remis à la location après. D'autre part, la région propose un diagnostic énergétique gratuit par an. La commune a envoyé une demande.
- Lancement d'une commission jeunes: Le maire explique au conseil que des jeux ont été installés au grand clair pour les plus jeunes enfants. Il souhaiterait continuer à aménager cet espace en partenariat avec les enfants plus âgés, ciblés entre 9 et 14 ans. Il propose de les inviter et de discuter de projets. La commission serait composée de 5 jeunes de CM1 à la 4ème et encadrés par 4 membres du conseil municipal (Philippe Thuillier, Chrystèle Magnin, Jean Dubus et Yannick Voise) et 1 jeune parent dont l'enfant n'est pas dans la commission. Une première réunion est programmée le samedi 5 novembre à 10h. Une distribution d'invitations sera faite dans les boîtes aux lettres.
- Mireille Peronnet informe le conseil de la mise à disposition des rapports du Sictom et du Sycotom. Elle distribue un sac de caisse en coton bio afin d'accompagner les commerçants du territoire suite à l'interdiction de distribution de sacs plastique. Cette action s'affiche dans une démarche Zéro déchet Zéro gaspillage.
- Une réunion publique « lutte contre les cambriolages » est proposée par la gendarmerie de Châteauneuf le 14 octobre 2016 à 18 h30 à St Martin d'Abbat (salle des fêtes face à la mairie).
- Philippe Hemelsdael informe les membres de la prolifération des sacs plastique dans ses champs et des ordures sauvages
- Yannick Voise informe le maire que le poteau au grand clair a été descellé par un riverain.
- Madame Rodier demande s'il y a toujours un problème avec les cloches de l'église. L'entreprise a été contactée et viendra faire la maintenance courant octobre.

La séance est levée à 21h30